



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 Janvier 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux du mois de janvier à vingt heures quinze en application de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BELOT Corinne, CERF Guillaume, GARNACHE-BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, MAHON Loïc, MARGUET Virgile, NICOLAS Martine et RENAUD Alain.

Étaient absente et excusée : BARON Ludivine procuration à JACQUET Bernard

Était absent : COTE-COLISSON Éric

La séance est ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire.

Le Conseil municipal désigne M. MARGUET Virgile en qualité de secrétaire de séance.

Lecture et approbation du Procès-Verbal de la réunion du 10 décembre 2025

Le PV est lu et approuvé à l'unanimité.

Commission Finances et Budget

- Mise à disposition à titre gratuit de la salle communale pendant la période électorale.
DCM n°04012026 à l'unanimité.

- **Financement du prêt à long terme – Projet Pariney**

Il est rappelé qu'une délibération relative au financement du prêt à long terme pour la réhabilitation du projet Pariney devait initialement être soumise au Conseil municipal. Toutefois, au regard de l'évolution des taux d'intérêt, le Conseil municipal décide de suspendre temporairement la procédure et de reporter la décision, afin d'étudier des conditions de financement plus avantageuses.

Il est également décidé de rencontrer M. Courtet, chargé d'affaires pour les collectivités locales au sein de la Caisse d'Épargne, afin d'accompagner la commission Finances dans la procédure et d'apporter les éléments explicatifs nécessaires, avant le 1er mars 2026.

Enfin, il est décidé de recontacter le Crédit Agricole en vue de l'actualisation des offres de prêt.

- **Budget primitif 2026**

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2026, les élus sont invités à préparer et communiquer leurs propositions budgétaires.

Commission Urbanisme et Bois

- La situation relative à l'état d'assiette, à l'évolution et à l'affectation des coupes de bois pour l'année 2026 est présentée au Conseil municipal.

DCM n°01012026 à l'unanimité.

- **Arrêt du PLUi-H**

Il est rappelé que la Communauté de communes du Val de Morteau (CCVM) élabore un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), visant à harmoniser les règles d'urbanisme sur l'ensemble des communes du territoire et à encadrer son développement en matière de logement, d'économie, d'environnement et de patrimoine. Le projet a fait l'objet de débats sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en 2024 et 2025, de la définition des zonages, des règlements et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), ainsi que d'une concertation avec les communes, les Personnes Publiques Associées et le public.

Le projet de PLUi-H a été arrêté par le Conseil communautaire en date du 21 janvier 2026. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité sur le projet de PLUi-H.

DCM n°05012026 à l'unanimité.

Commission Bâtiments communaux et Cimetière

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de mettre en location le local communal professionnel de la Poste au profit de M. Romain CACHELIN, moyennant un loyer mensuel de 400 €, et de 30 € de charges.

DCM n°02012026 à l'unanimité.

- Le Conseil municipal décide de la location de l'appartement de la Poste à Mme Virginie BALMEUR pour un loyer mensuel de 800 €, et de 50 € de charges, à compter du 1er mars 2026.

DCM n°03012026 à l'unanimité.

Un diagnostic de performance énergétique (DPE) sera réalisé préalablement à la mise en location.

Commission Information, Communication, Tourisme, Santé publique et CCAS

- Le Conseil municipal remercie Mme Ludivine Baron pour sa contribution à l'élaboration du bulletin municipal.
- Il est rappelé que la Communauté de communes du Val de Morteau (CCVM) a pris en charge 250 € pour la mise en place, le paramétrage et l'hébergement du site internet de la mairie. La secrétaire générale de mairie sera chargée de la refonte du site. Les élus sont invités à formuler leurs premières remarques, et l'avancement du projet sera présenté progressivement au Conseil municipal pour avis et ajustements.

Divers et courriers

- **Organisation des élections municipales 2026**

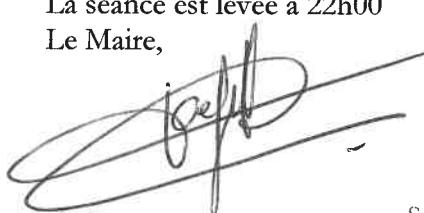
Le Conseil municipal procède à l'organisation des élections municipales de 2026 et nomme pour le bureau de vote :

- Président : M. le Maire Bernard JACQUET
- Assesseurs : M. Virgile Marguet, M. Yannick Andre, Mme Julie Lambert
- Délégués : Mme Ludivine Baron, Mme Corinne Belot, M. Guillaume Cerf, M. Louis Garnache Barthod, M. Loïc Mahon, Mme Martine Nicolas, M. Alain Renaud.

Le prochain conseil municipal est fixé le vendredi 27 février 2026

La séance est levée à 22h00

Le Maire,



Le Maire,
JACQUET Bernard

Commune de LES GRAS
Séance du Conseil Municipal du 22 janvier 2026